

Les questions ou échanges des participants sont indiqués en violet italique dans le compte-rendu.

Secrétaire de séance : Aline TRIBALLIER **Mise en forme :** Mathilde LEGRAND

Personnes présentes :

20 participants ainsi que

Olivier FRABOUL, *Technicien bâtiments*

Mathilde LEGRAND, *Chargée de projets et de participation citoyenne*

Yannick LE LEPVRIER, *service urbanisme*

Aline TRIBALLIER, *Directrice de l'Office de Tourisme*

Personnes excusées :

13 membres du Groupe de Travail

Personnes absentes :

9 membres du Groupe de Travail

Cette séance est la dernière de la phase d'échanges et de réflexion du groupe puisque les propositions de projets seront prochainement soumises aux élus puis aux habitants. Le scénario retenu sera ensuite travaillé avec les professionnels concernés.

L'objectif principal de la séance est donc de valider les scénarios à présenter aux élus. Ceux présentés pendant la dernière séance ont en effet été retravaillés suite aux remarques du groupe.

01. Retours sur la séance précédente

Les participants sont invités à valider ou non le compte-rendu de la séance précédente. Le compte-rendu est validé à la majorité et sera publié sur <https://jeparticipe.besurmer.fr/>

Lors de la dernière séance, il a été demandé de mentionner sur les fiches-projet l'accessibilité PMR, l'effacement de la raquette de retournement ainsi que le mobilier nécessaire à l'accueil du public. Ces éléments ont été précisés.

Concernant l'utilisation des bâtiments, les acteurs concernés ont été sollicités pour apporter des précisions :

- **Classes découvertes :** pas de contre-indication de la DDTM mais suggère de valider cela avec le service instructeur de Saint-Brieuc Armor Agglomération. La demande a été faite auprès du cabinet d'avocats avec lequel travaille la commune.
- **Activités nautiques :** après échange avec Saint-Brieuc Armor Agglomération, ayant la compétence sport, refaire une base nautique à cet endroit ne serait pas pertinent puisque le comportement des consommateurs a évolué : ceux-ci souhaitent désormais avoir accès à des activités au plus proche de la plage et la topographie du site de La Rognouse n'y serait donc pas favorable.

- **Mise en valeur des bâtiments** : le CAUE a été sollicité pour partager des inspirations sur la mise en valeur du patrimoine. L'exemple partagé était celui de la Vallée des papeteries dans le Trégor. Cet exemple n'est cependant pas pertinent car les deux histoires du site ne sont pas comparables, les papeteries ayant grandement participé à l'activité économique du Trégor. Puisque les scénarios envisagés gardent chacun un marqueur du passé (forme courbe des gradins enherbés, halle ouverte) et que cette préoccupation ne fait pas partie des caps retenus par le groupe, il n'y aura pas de recherches supplémentaires.
- **Risque de saturation du parking** : le parking de Gwin Zegal, qui comporte 57 places, est en effet saturé l'état. Cependant le Conservatoire du Littoral a précisé qu'un parking de délestage était mis en place temporairement pour cette période permettant de réguler les flux. Cette solution pourrait être mise en place sur le site de La Rognouse.
- **Manifestations admises ou non sur les prairies** : après confirmation de Saint-Brieuc Armor Agglomération et du Conservatoire du Littoral, des activités peuvent être envisagées en espace remarquable. Si le Conservatoire du Littoral devient propriétaire, ces activités sportives ou culturelles devront être compatibles avec les objectifs du Conservatoire, notamment celui de préservation de la biodiversité. Exemple : un concours de motocross ne serait pas envisageable mais un festival de musique pourrait être envisagé car limité dans le temps. En 2018 le Cap Fréhel, espace remarquable aménagé par le Conservatoire du Littoral, a accueilli 20 000 personnes pour le départ de la Route du Rhum.

Il est faux de dire que les événements ponctuels n'auront pas d'incidence sur la biodiversité. Les prairies doivent également être renommées pour que l'on comprenne bien que cet espace ne sera pas sauvage mais entretenu pour accueillir des activités humaines. Le Conservatoire du Littoral affirme que ces activités ne sont pas incompatibles avec l'objectif de préservation de la biodiversité. Ces deux remarques sont cependant prises en compte et la fiche-projet concernée sera modifiée.

Il faut qu'un temps soit pris pour retravailler les noms des projets qui ont une incidence sur la compréhension du projet. Les propositions seront en effet simplement numérotées, sans titre explicatif.

Est-ce que l'agglomération a fait une étude pour affirmer que les consommateurs ont changé de comportements et que refaire une base nautique à cet endroit ne serait pas pertinent ? Cette précision n'a pas été demandée, la commune faisant confiance à l'expérience des professionnels.

Il y a un intérêt à garder le bâtiment, pas simplement pour des classes de mer. Celui-ci présente un certain intérêt architectural et de belles vues sur la mer.

A qui appartiennent les parcelles actuellement ? A l'heure actuelle les parcelles sont propriété de la commune de Binic-Etables sur Mer. En fonction du scénario retenu, il pourrait être intéressant de vendre une partie des espaces au Conservatoire du Littoral qui financerait les opérations d'aménagement.

Qui est à l'origine de ces projets retravaillés ? Ce n'est pas de la co-construction. Les projets ont été travaillés entre les séances car celles-ci sont relativement courtes. Ces propositions sont le fruit des différentes idées du groupe, de ses remarques, et respectent toutes les caps définis collectivement.

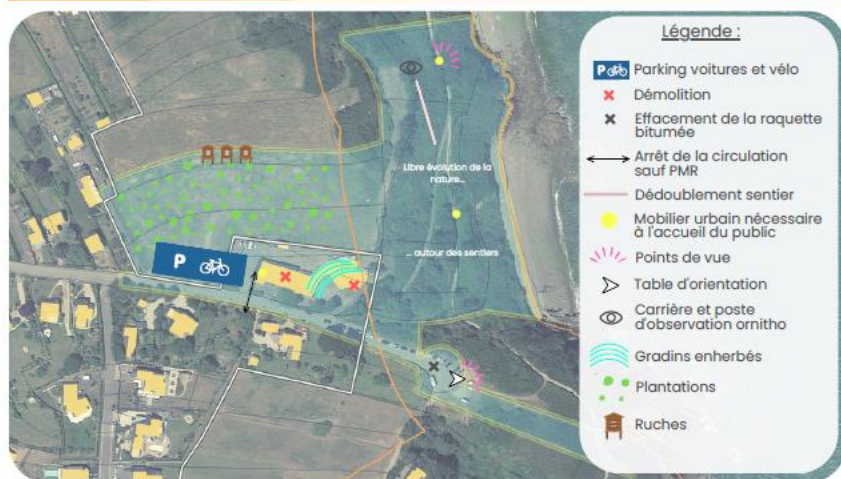
02. Validation des scénarios avant présentation aux élus

En petits groupes, les participants sont invités à prendre connaissance des 3 projets retravaillés afin de vérifier leur compatibilité avec les caps définis collectivement, à savoir :



Proposition 1: "Un espace renaturé"

Proposition 1



La pratique sportive de cette proposition est très limitée, même si elle n'est pas incompatible avec les aménagements envisagés.

Le cap « lieu vivant » est assez flou : est-ce vivant d'aller se promener ou de participer à des actions sur l'environnement ? Ce cap a été validé tel quel par le groupe, il peut donc être interprété comme lieu vivant car accueillant la biodiversité, ou lieu vivant dans le type d'usage imaginé.

Voilà quelques années que le site de La Rognouse a été réaménagé. Lorsque l'on vient à pied par le GR34 on peut découvrir deux sentiers longeant la plage du corps de garde : le premier mène à un poste d'observation ornithologique tandis que le second est ponctué de vues panoramiques. Mise à part ces quelques percées, la biodiversité évolue librement aux abords des sentiers.

Si l'on vient par la rue de Bellevue en voiture ou à vélo on découvre que la raquette de retournement a été effacée et n'est plus accessible en voiture sauf pour les résidents et les personnes à mobilité réduite. A noter qu'une réflexion a été menée sur tout le site pour permettre aux PMR d'accéder au plus près des divers aménagements et que du mobilier urbain (toilettes, bancs, poubelles etc) a été installé pour permettre l'accueil du public. On découvre également que l'ancienne base nautique du comité de voile des Côtes d'Armor a été détruite suite à l'achat des parcelles par le Conservatoire du Littoral. Des gradins enherbés permettent l'accueil de groupes et d'actions en lien avec le patrimoine naturel du site. Les prairies adjacentes ne sont d'ailleurs plus entretenues et font le plus grand bonheur des abeilles logeant dans les ruches disposées sur la parcelle.

BUDGET INVESTISSEMENT IMAGINE

Postes de dépense potentiels : effacement de la raquette, mise en place d'une barrière, aménagement du parking enherbé et d'appuis vélo, démolition des bâtiments, travaux techniques, aménagements paysagers, mobilier urbain divers, gradins enherbés.

Soutiens financiers possibles : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Région, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Conservatoire du Littoral.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT IMAGINE

Postes de dépense potentiels : entretien paysager, maintenance barrière et mobilier urbain.

Soutiens financiers possibles :

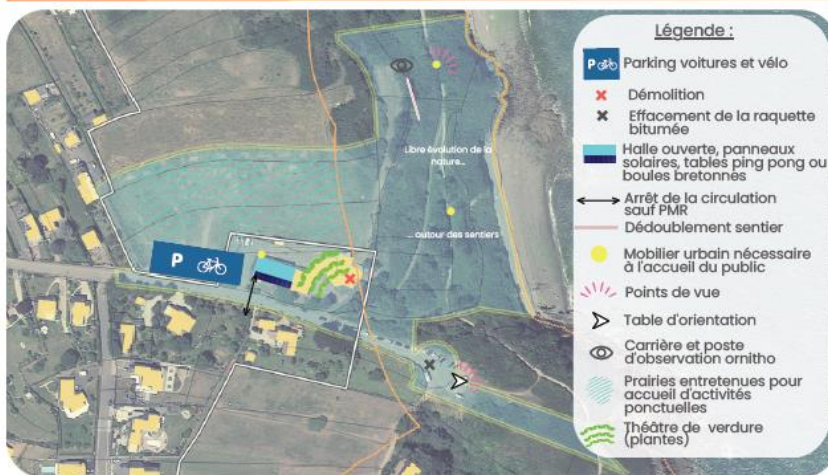
Proposition 2

Le maintien du hangar détériore le paysage. Cette appréciation est propre à chacun.

La biodiversité n'est pas protégée dans ce projet. Toute la frange littorale propose la libre évolution de la nature autour des sentiers. De plus, un théâtre de verdure (plantes) est proposé. Le projet participe à la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel du site, mais moins que le projet 1.

Ne pourrait-on pas envisager d'accueillir des manifestations sur un plus petit espace pour maîtriser la jauge des événements ? Cette question sera à approfondir si ce projet est retenu lors de la consultation.

Proposition 2 : "Un lieu pouvant accueillir tous types d'activités dans le respect de la biodiversité"



Voilà quelques années que le site de La Rognouse a été réaménagé. Lorsque l'on vient à pied par le GR34 on peut découvrir deux sentiers longeant la plage du corps de garde : le premier mène à un poste d'observation ornithologique tandis que le second est ponctué de vues panoramiques. Mise à part ces quelques percées, la biodiversité évolue librement aux abords des sentiers. Si l'on vient par la rue de Bellevue en voiture ou à vélo on découvre que la raquette de retournement a été effacée et n'est plus accessible en voiture sauf pour les résidents et les personnes à mobilité réduite. A noter qu'une réflexion a été menée sur tout le site pour permettre aux PMR d'accéder au plus près des divers aménagements et que du mobilier urbain (toilettes, bancs, poubelles etc) a été installé pour permettre l'accueil du public. On découvre également que le hangar de l'ancienne base nautique du comité de voile des Côtes d'Armor a été transformé en halle ouverte par la commune. Lorsque des événements culturels ou sportifs sont accueillis sur le site, ils font l'objet d'une convention avec la commune et Le Conservatoire du Littoral, qui a racheté les parcelles alentours et est expert en protection de la biodiversité.

Proposition 3 : "Un lieu d'accueil pour les mer"



Voilà quelques années que le site de La Rognouse a été réaménagé. Lorsque l'on vient à pied par le GR34 on peut découvrir deux sentiers longeant la plage du corps de garde : le premier mène à un poste d'observation ornithologique tandis que le second est ponctué de vues panoramiques. Mise à part ces quelques percées, la biodiversité évolue librement aux abords des sentiers. Si l'on vient par la rue de Bellevue en voiture ou à vélo on découvre que la raquette de retournement a été effacée et n'est plus accessible en voiture sauf pour les résidents et les personnes à mobilité réduite. A noter qu'une réflexion a été menée sur tout le site pour permettre aux PMR d'accéder au plus près des divers aménagements et que du mobilier urbain (toilettes, bancs, poubelles etc) a été installé pour permettre l'accueil du public. On découvre également que l'ancienne base nautique du comité de voile des Côtes d'Armor a été en partie rénovée par la commune : le hangar a été détruit mais le reste des bâtiments a été rénové à l'identique et accueille comme auparavant des classes de mer, 5 mois dans l'année (vacances scolaires). Course d'orientation, natation, observation de la biodiversité marine, les activités ne manquent pas pour ces enfants ! La capacité d'accueil est de 16 enfants et 2 accompagnants, et la location de la structure participe aux frais d'entretien.

BUDGET INVESTISSEMENT IMAGINE

Postes de dépense potentiels : effacement de la raquette, mise en place d'une barrière, aménagement du parking enherbé et d'appuis vélo, démolition du hangar, rénovation tout confort de 460 m², mobilier et équipements intérieurs, travaux techniques, aménagements paysagers, mobilier urbain divers.

Soutiens financiers possibles : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Région, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT IMAGINE

Postes de dépense potentiels : entretien paysager, maintenance barrière/mobilier, frais de fonctionnement (électricité, eau, assurance, etc)

Soutiens financiers possibles : recettes de la location de la structure

BUDGET INVESTISSEMENT IMAGINE

Postes de dépense potentiels : effacement de la raquette, mise en place d'une barrière, aménagement du parking enherbé et d'appuis vélo, démolition des bâtiments, rénovation du hangar, panneaux solaires, travaux techniques, aménagements paysagers, mobilier urbain divers, théâtre de verdure.

Soutiens financiers possibles : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Région, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Conservatoire du Littoral.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT IMAGINE

Postes de dépense potentiels : entretien paysager dont prairies, maintenance barrière/mobilier urbain/panneaux solaires

Soutiens financiers possibles : vente de l'énergie produite par les panneaux solaires

Proposition 3

Pourquoi ne pas proposer un quatrième projet reprenant la proposition 3 mais avec halle ouverte ? Le groupe est divisé, une quatrième proposition sera donc faite et présentée aux élus.

Un Groupe de Travail ne pourrait-il pas être créé pour les aménagements extérieurs ? Ce n'est pas envisagé pour le moment. Cependant la possibilité d'un groupe de suivi doit être évaluée.

Quand peut-on espérer voir le site évoluer ? Quels sont les délais ? Tout dépend de la proposition retenue. Nous espérons pouvoir apporter cette précision lors du bilan.

03. Prochaines étapes

Les propositions de projets vont être modifiées suite aux dernières remarques formulées pendant cette séance. Elles seront ensuite transmises aux **élus** qui devront décider quels projets seront présentés à la consultation des habitants au regard des orientations politiques et budgétaires de la commune. Les membres du groupe seront tenus informés de l'issue de cet échange.

Le mois d'avril sera consacré à **l'organisation de la consultation** qui aura lieu en mai. Enfin un événement de clôture sera organisé en juin pour partager les retours de la consultation et dresser le bilan de cette démarche participative.

04. Temps de clôture

Cette séance marque la fin de la phase de réflexion. Les participants sont invités à remplir un questionnaire (au format papier sur demande ou au format numérique [en cliquant ici](#)) pour partager leurs retours quant à la démarche participative de ce projet.

Évolution du nombre de participants : 58 au moment du lancement, 42 aujourd'hui. Motifs des désistements : 5 personnes présentes uniquement à la première réunion, 4 personnes ayant eu des obligations personnelles ou professionnelles imprévues, 3 résidents secondaires, 1 personne ayant eu des difficultés dans la compréhension du contexte, 3 personnes sans réponse.

Enfin, les participants sont invités à s'asseoir en cercle et à répondre tour à tour à la question « *qu'ai-je appris en participant à ce Groupe de Travail ?* »



Merci aux personnes présentes lors de cette séance. Retrouvez les comptes-rendus et informations relatives à ce Groupe de Travail sur la [plateforme participative](#).

